

très-utile aux Officiers semestriers, aux Marchands & à tout le public, par le commerce que cela procurera, pouvant & sortant desdits Carrosses percer jusques à *Lyon* par *Châlons-sur-Saône*, par toute la *Provence* & recevoir en *Lorraine*, *Barrois*, les trois Evêchés & frontiere d'*Allemagne*, des Marchandises toutes les semaines de *Lyon*, renduës en la Ville de *Nancy*; le prix est fixé pour les Places, Ballots & Marchandises argent au cours de France, proportionnément aux Carrosses de *Metz* à *Strasbourg*, *Paris* & autres Villes de France, lesdits Carrosses attelés de six bons chevaux chacuns, avec Cocher & Pavillon.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

FRANCE. I. Les Commissaires Anglois qui doivent régler avec ceux de la Cour, les contestations par rapport aux prises faites sur mer pendant la dernière guerre, & aux possessions des deux Nations en *Amérique*, sont à *Paris* & y ont commencé leurs conférences.

Deux Frégates ont mis à la voile du Port de *Brest* pour l'*Amérique*, elles doivent y porter le règlement des limites dont on est convenu avec les Anglois. Il y a dans les autres Ports plusieurs Navires qui se préparent à partir aussi pour divers autres endroits. Il en est au contraire arrivé six à la *Rochelle*, qui sont des Vaisseaux marchands chargés de sucre, de café & autres marchandises, revenus de la *Loiisiane*-du Cap *l'Elisabeth* & de l'*Ile de St. Dominique*.

L'un d'eux a apporté la nouvelle « qu'il étoit

R

venu